

Budget Primitif 2020



Introduction (Rappel des grands principes présentés dans le ROB)

1 – Traduction dans le budget 2020 (**avant crise du COVID**)

Les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

L'autofinancement

Les dépenses d'investissement

- Investissements courants

- Les projets 2020

- Investissements PPI/Nantes métropole

Les recettes d'investissement

La dette

2- Les grands équilibres du budget

Répartition du budget 2020 – Fonctionnement/Investissement

Principaux ratios

Conclusion

Introduction

Rappel des grands principes présentés dans le
ROB



Introduction : rappel du ROB Stratégie financière

- Une **épargne brute** en moyenne de **1 M €** sur la période
- Un **taux d'épargne brute** supérieur à **10%**
- Un **taux d'autofinancement** de **20%** des investissements
- Une capacité de **désendettement** en moyenne inférieure à **8 ans**
- **Pas d'augmentation** de la fiscalité

Partie 1 – Traduction dans le budget primitif 2020 (avant crise du Covid)



Recettes de fonctionnement

BP 2020 : 10 378 K€

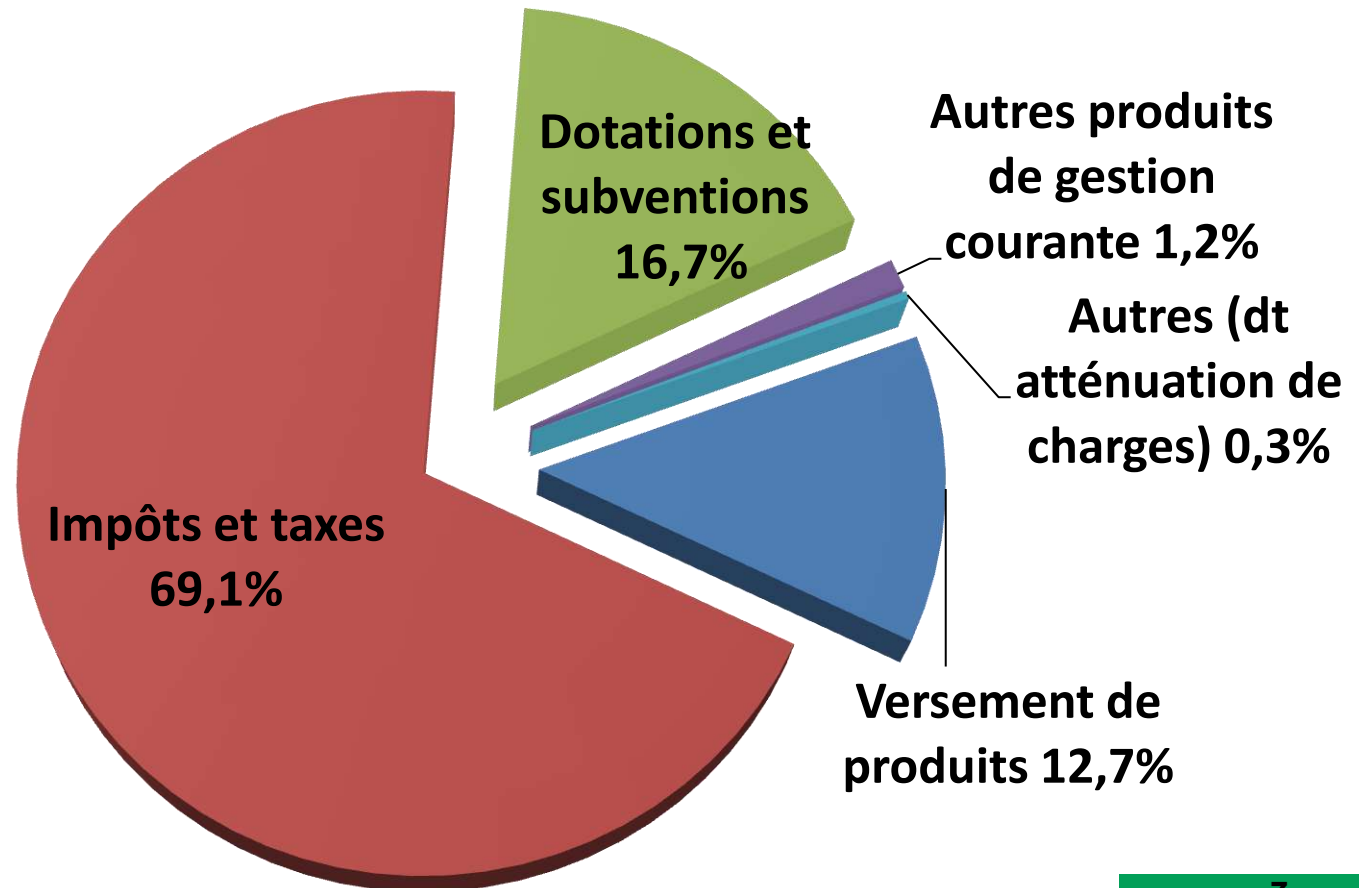
Variation entre BP 2019 et BP 2020 : + 2.93 %

	BP 2019	BP 2020	Variation
Impôts et taxes	6 948 107 €	7 175 700 €	3,28%
Dotations et subventions	1 710 619 €	1 729 330 €	1,09%
Versement des produits : recettes des familles et divers	1 259 082 €	1 314 500 €	4,40%
Autres produits de gestion courante : locations diverses	99 400 €	125 400 €	26,16%
Autres (dt atténuations de charges)	65 600 €	33 000 €	-49,70%
Recettes de fonctionnement	10 082 808 €	10 377 930 €	2,93%

Recettes de fonctionnement

BP 2020 : 10 378 K€

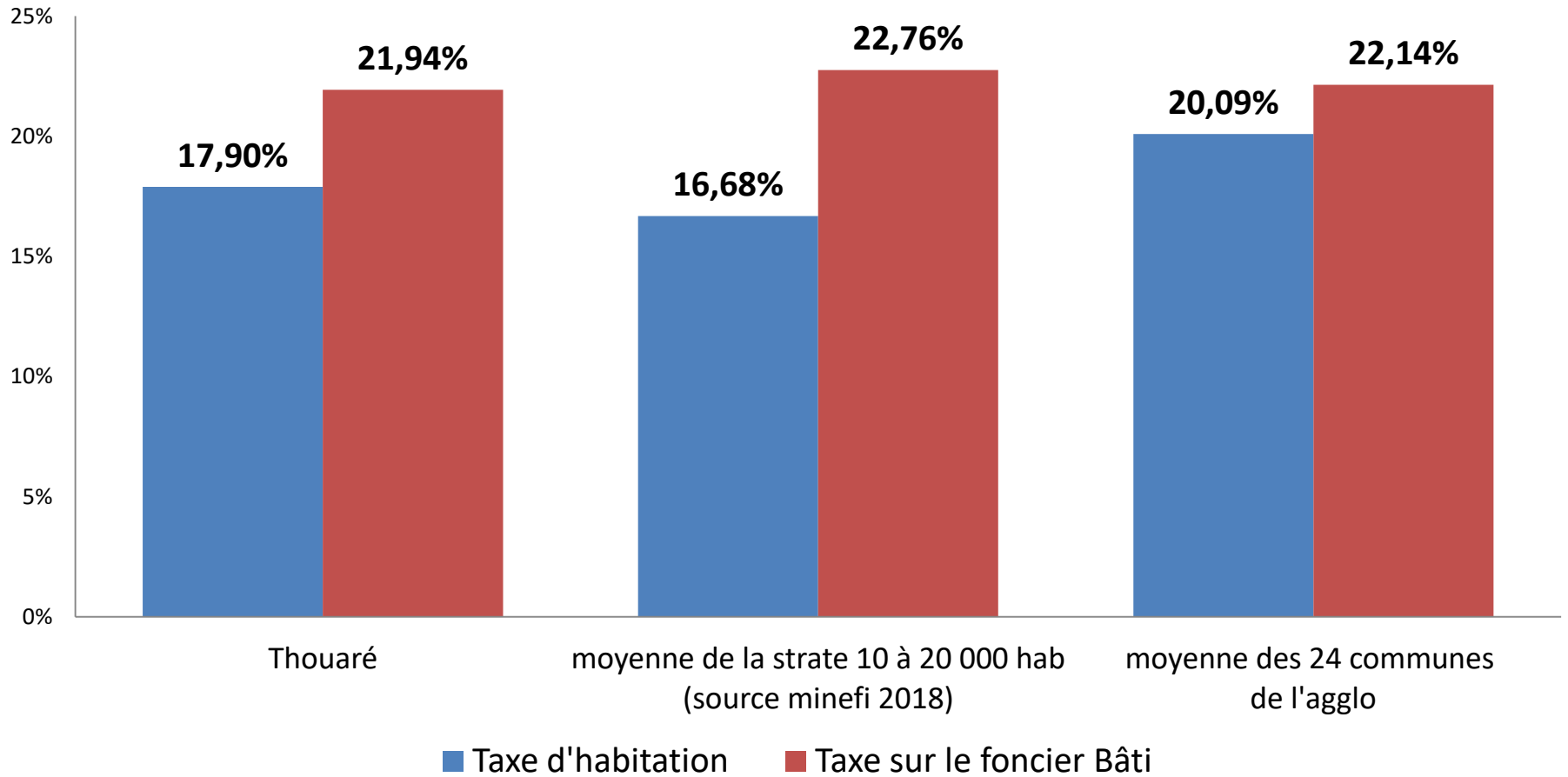
Recettes réelles par rapport au BP 2019 : + 2.93 %



Recettes de fonctionnement

- ✕ **Les impôts et taxes** représentent 69.1 % de nos recettes soit 7 176 K€ et augmentent de 3.28 % par rapport au BP 2019
- **Pas d'augmentation des taux communaux** mais une revalorisation des bases par la loi de finances de 0.9 % et évolution des bases physiques prévisionnelles de + 2 % soit 5 767 K€ (soit au total + 201 K€ par rapport au BP 2019)
 - **Augmentation de la DSC** à 440 K€ soit + 20 K€
 - **Stabilité des droits de mutation** et terrains devenus constructibles à hauteur de 375 K€ mais légère augmentation de la **taxe sur l'électricité** de + 7 K€

Comparaison des taux d'imposition



Recettes de fonctionnement

✘ **Les dotations, subventions et participations** représentent 16,7 % du budget soit 1 729 K€, elles augmentent de 1,09% par rapport au BP 2019 (soit + 18,7 K€)

- Légère baisse des dotations de l'Etat (DGF, DNP, DSR) par rapport au BP 2019 à cause de l'écrêtement (toutefois contenue grâce à la dynamique de notre population).

- Maintien des participations de la CAF malgré la baisse de la prise en charge pour le multi-accueil (impact des nouvelles règles à compter du 01/09/19) et la perte du fond de soutien des rythmes scolaires mais par ailleurs une nouvelle prestation pour la Maison des Familles et participation de la CARSAT pour 35 K€.

- Compensations des exonérations de l'Etat au niveau du CA 2019 soit 166.6 K€ +26 K€ / BP 2019

Recettes de fonctionnement

✘ **Les produits des services, domaine et ventes diverses** représentent 12.7 % du budget soit 1 729 K€ et augmentent de 4.4 % (+ 55 K€) par rapport au BP 2019

- Stabilisation de l'utilisation des prestations du service enfance malgré une augmentation de la part payée par les parents + 30 K€ suite à une décision de la CNAF

- Augmentation des autres recettes issues des prestations de service particulièrement avec l'ALSH avec le retour des 4 jours de l'école (+ 45 K€)

- Augmentation d'autres recettes pour services (cimetière, occupation du domaine public...) soit + 12.6 K€

Recettes de fonctionnement

- ✘ **Les autres recettes** représentent 1.5% du budget soit 158 K€, en baisse de 4 % par rapport au BP 2019
- Augmentation des atténuations de charges : + 10 K€ par rapport au BP 2019
 - Augmentation des produits de gestion (revenu des immeubles) : + 26 K€ par rapport au BP2019
 - Provision pour produits exceptionnels en baisse à 3 K€ (moins de sinistre) et recette exceptionnelle en 2019 de 40 K€ pour la servitude Lexham

Dépenses de fonctionnement

BP 2020 : 7 892 K€

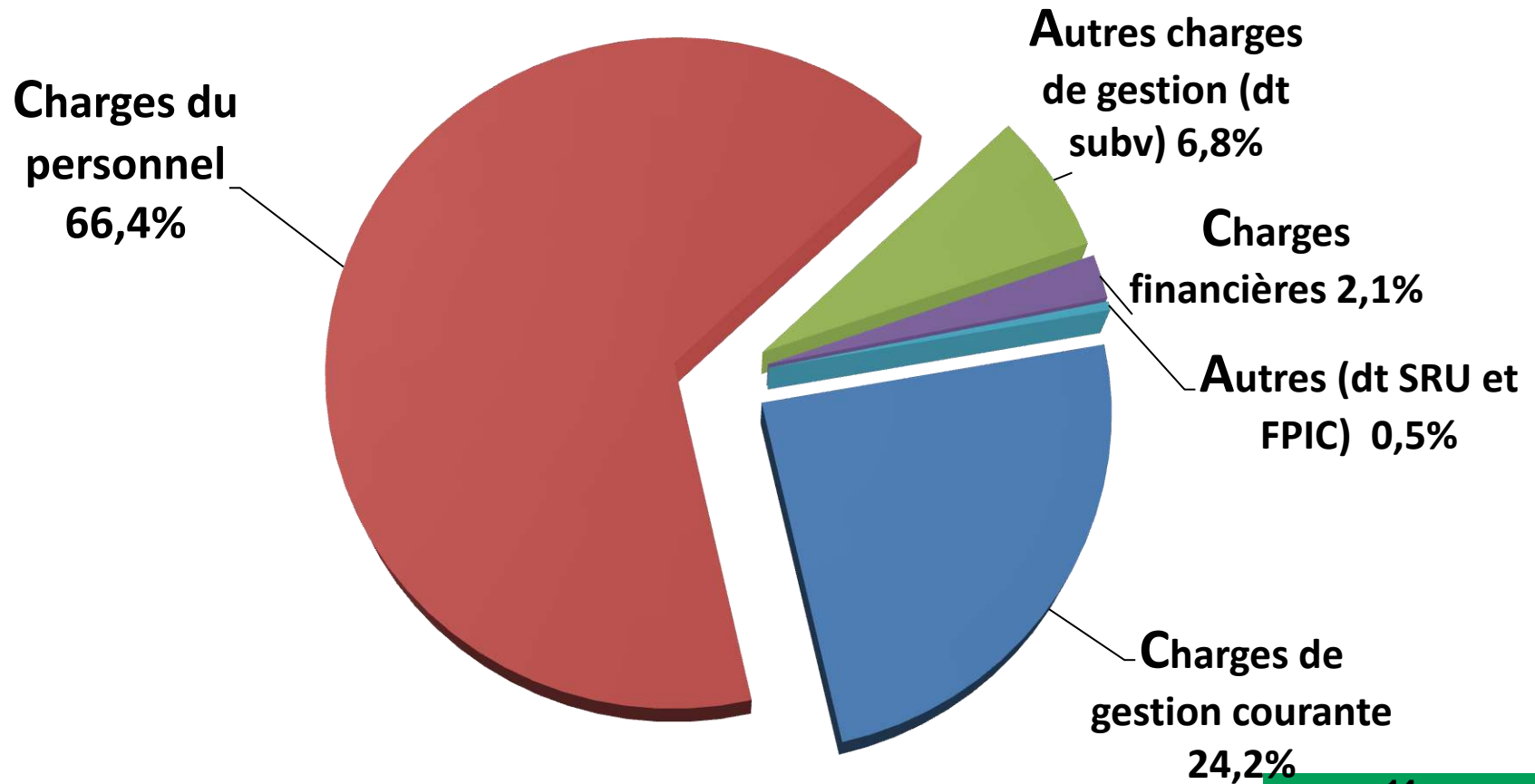
Variation de nos dépenses entre 2019 et 2020 de + 0.23 %

	2019	2020	Variation 2019/2020
Charges de personnel	5 135 619 €	5 239 800 €	2,03%
Charges de gestion courante	1 630 370 €	1 727 313 €	5,95%
Frais induits extension JDB	362 000 €	183 000 €	-49,45%
Autres charges de gestion (dt subv)	405 150 €	538 570 €	32,93%
Charges Financières	188 711 €	167 655 €	-11,16%
Autres (dt SRU et FPIC)	152 600 €	36 000 €	-76,41%
Dépenses de fonctionnement	7 874 451 €	7 892 338 €	0,23%

Dépenses de fonctionnement

BP 2020 : 7 892 K€

Dépenses réelles de fonctionnement par rapport au BP 2019
+ 0.23%



Dépenses de fonctionnement

✘ **Les charges de personnel** représentent 66.4 % de nos dépenses réelles de fonctionnement (5 239 K€). Elles évolueront de + 2.0 % en 2020 soit + 104 K€ par rapport au BP 2019 dû notamment :

- + 37.6 K€ pour les agents recenseurs
- + 31.0 K€ induit par le Glissement Vieillesse Technicité (avancement, évolution indiciaire...)
- + 29.6 K€ lié notamment à l'augmentation des effectifs des enfants accueillis dans les différentes structures enfance jeunesse en lien avec l'évolution démographique de la commune et l'ALSH du mercredi

✕ **Les charges courantes** représentent 24,2 % de nos dépenses réelles de fonctionnement (1 910 K€). Elles évolueront de - 4,12 % en 2020 soit - 82 K€ par rapport au BP 2019.

- **Evolution des dépenses récurrentes** : + 5.95 % soit 96 K€ compte tenu de l'évolution de la population avec + 22 K€ pour entretiens divers (équipements sportifs, bâtiments, véhicules), + 14 K€ sur les achats de repas, + 10 K€ sur les frais de télécommunications, + 6 K€ pour les frais d'avocats (contentieux urbanisme), + 6 K€ sur la maintenance (dématérialisation et plus de défibrillateurs) et 30 K€ pour les nouvelles actions de la Maison des Familles en année pleine

- **Des charges induites pour les investissements** : évolution liée à la mise en place de modulaires et leur location à compter de juillet 2019 pour la restauration scolaire de l'école JDB, le temps des travaux d'agrandissement, pour 183 K€ en 2020 (- 49% par rapport au BP 2019)

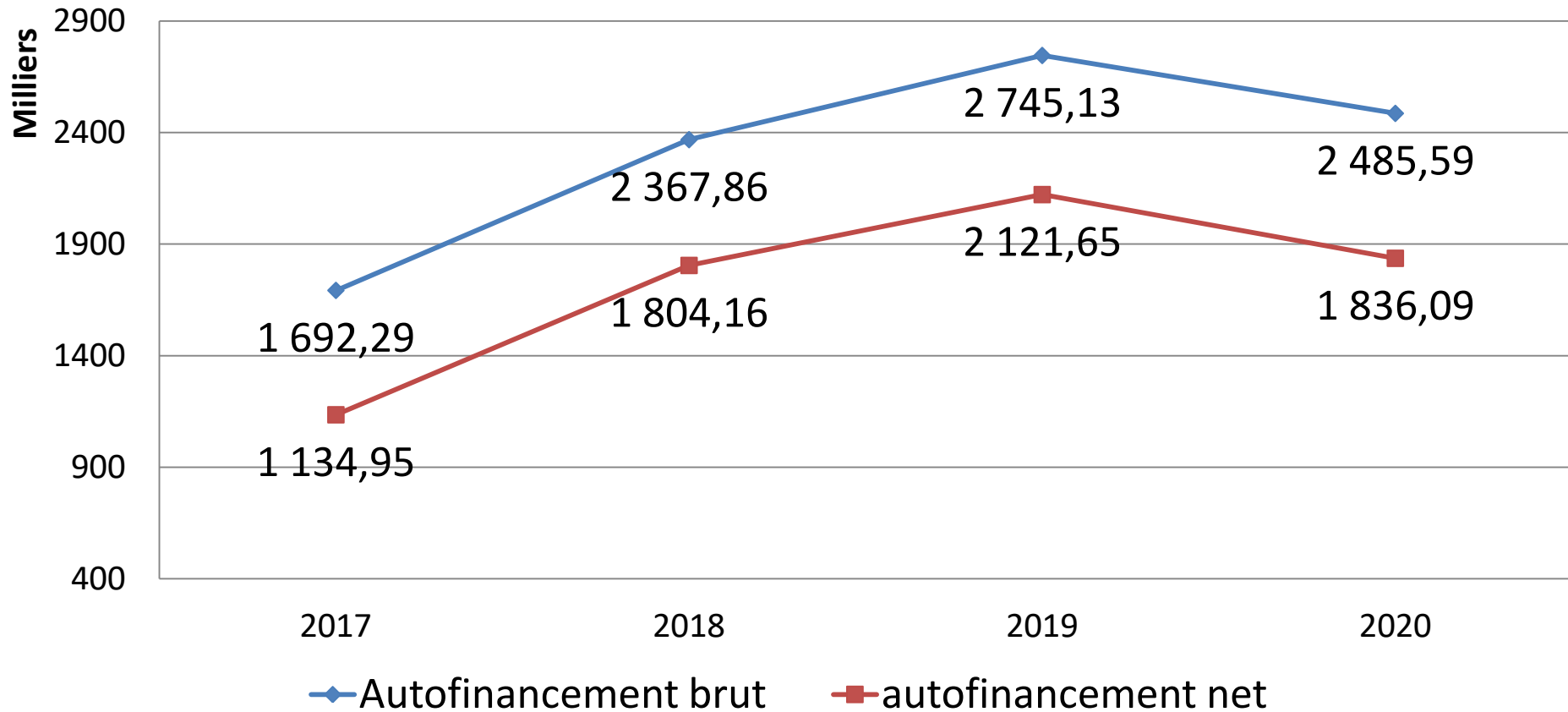
Dépenses de fonctionnement

- ✕ **Les autres charges de gestion courante** représentent 6.8 % de nos dépenses réelles de fonctionnement (538 K€), elles augmentent de 32.9 % soit 133 K€ par rapport au BP 2019
 - Reprise du versement de 125 K€ pour la subvention versée au CCAS après 2 années sans (suite à la vente de la maison du CCAS)
 - Maintien de l'enveloppe des subventions à répartir entre les associations soit 87 K€

Dépenses de fonctionnement

- ✗ **les autres charges (charges financières et autres)** représentent 2.5 % de nos dépenses réelles de fonctionnement (200 K€), elles baissent de - 41.2 % soit - 140 K€ par rapport au BP 2019
- Les charges financières ne représentent plus que 2.1 % de nos dépenses réelles de fonctionnement soit 168 K€ ce qui représente une baisse de 11 %
 - Pas de pénalité SRU (suite à la vente du *113 rue de Mauves* à un bailleur social) soit une baisse de 112 K€
 - Prélèvements FPIC à 30 K€ soit -7 K€ par rapport au BP 2019

Autofinancement maintien d'un niveau élevé conforme aux orientations du ROB



Dépenses d'investissement

✕ **500 K€ d'investissements courants** servant à l'entretien des bâtiments de la commune ainsi qu'au renouvellement du matériel, notamment :

- 100 K€ pour les aménagements d'espaces extérieurs (bords de Loire, Maison des Jeunes...)
- 100 K€ d'entretien du patrimoine bâti de la commune
- 95 K€ pour les associations et le sport
- 80 K€ pour l'enfance/jeunesse et le scolaire
- 60 K€ pour le renouvellement et la modernisation du parc informatique tant pour les écoles (tableau numérique, sécurisation des bâtiments...) que pour les services

Dépenses d'investissement

✘ Restes à réaliser 2019 :

- 1 030 163 K€ de dépenses en investissement reportées sur le BP 2020 (dont 721 K€ pour JDB et 54 K€ pour les études Multi-accueil...)

✘ Investissements nouveaux en 2020 :

- 5,0 M€ pour la poursuite de l'opération JDB
- 1,1 M€ pour la poursuite des acquisition foncières dont îlot Berlioz
- 800 K€ pour le lancement des travaux pour le Multi-accueil
- 300 K€ pour l'aménagement de la route de la Barre
- 200 K€ pour les aménagements sur la place centrale (bornes foraines, aire de jeux...)

Dépenses d'investissement Nantes Métropole

Rappel : le montant du contrat co-développement pour le mandat est de 4.352 K€ (dont 1.783 K€ de report de non-réalisé du mandat précédent)

❖ Investissements dans le cadre de la PPI 2014-2020 :

- Aménagement de la place en face de l'Hôtel de Ville et de l'avenue du Val de Loire pour 1.4 M€ TTC
- Travaux de réfection de la Rue de Mauves (chaussée, trottoirs, dispositifs de sécurité) pour 1.3 M€ TTC

=> Soit un taux de réalisation de 102% de la PPI

❖ Investissements dans le cadre de la PPI 2020-2026 :

- Travaux de sécurisation de la Rue de la Maurienne

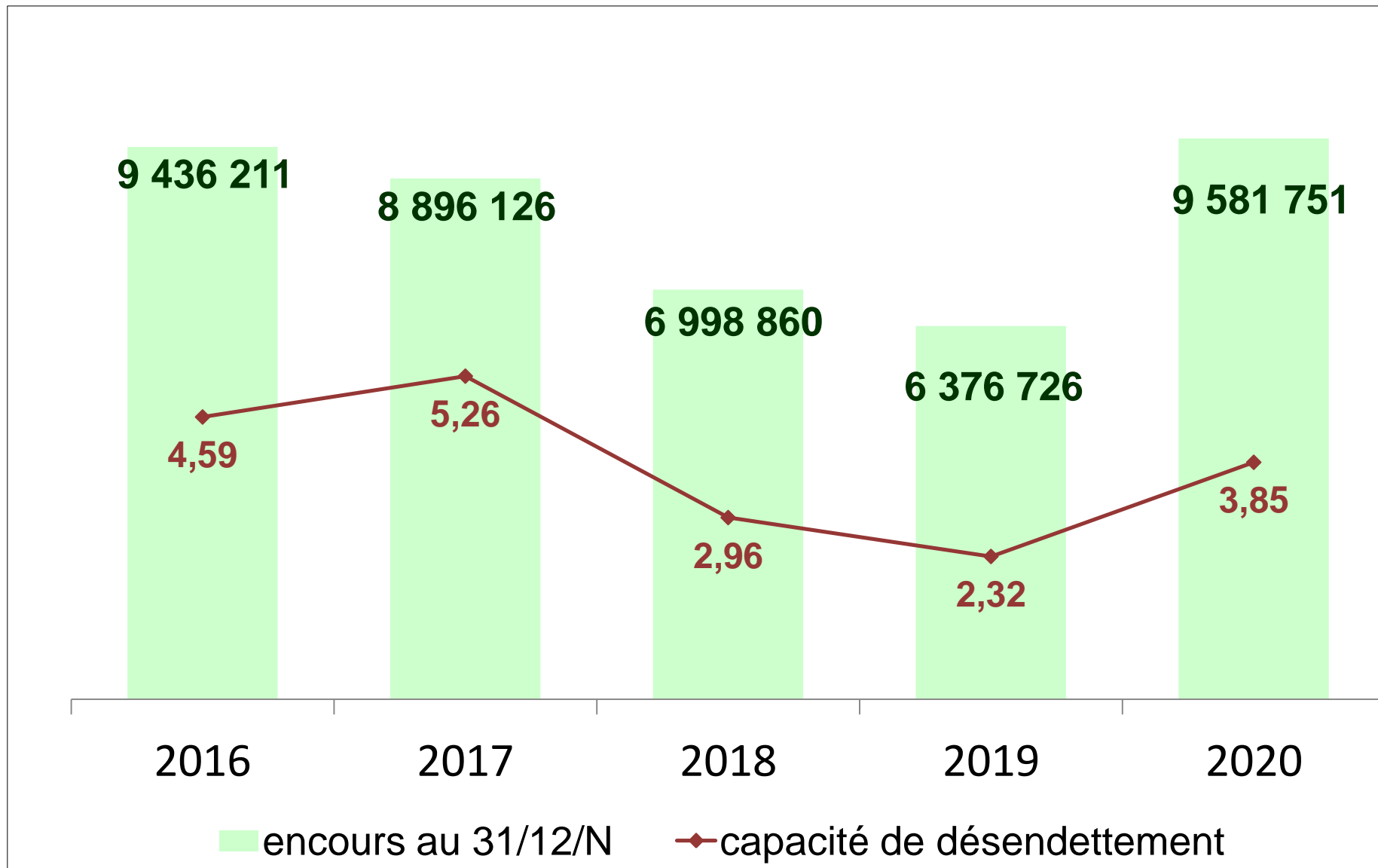
Recettes d'investissement

✕ **Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 7 166 K€**

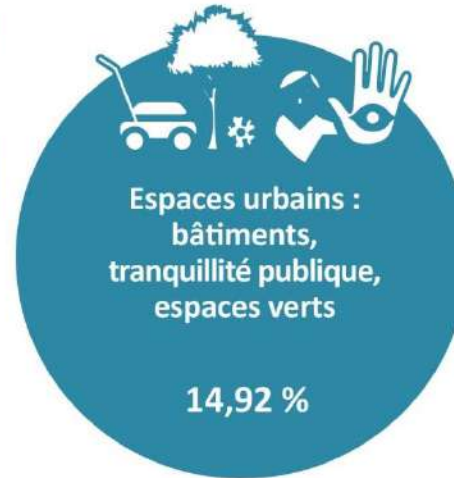
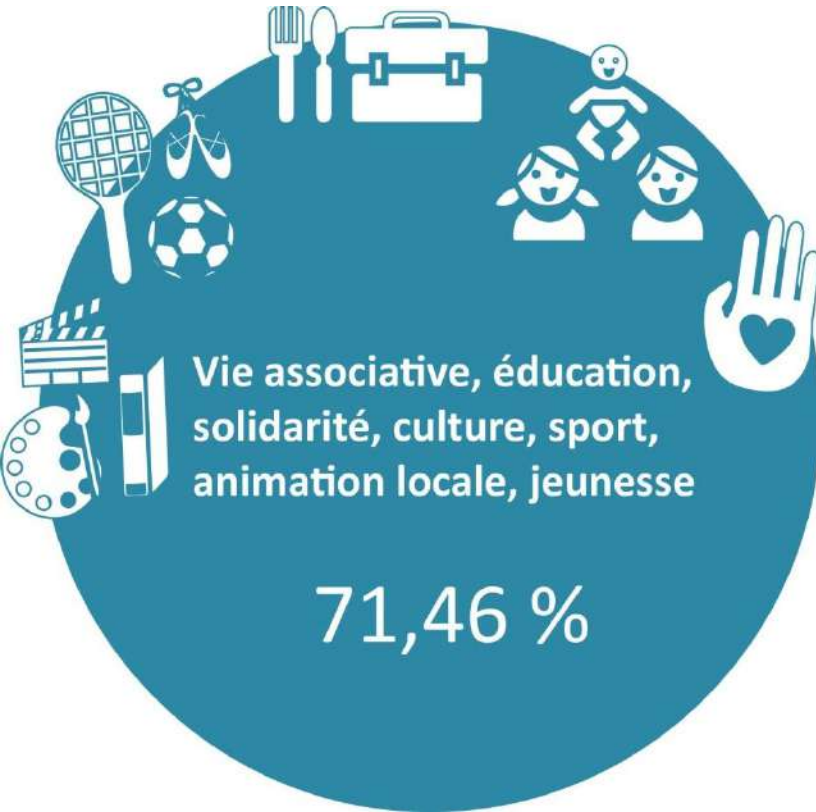
Elles répartissent comme suit :

- Emprunt d'équilibre pour 3 850 K€
- Excédent 2019 pour 1 616 K€
- Subventions notifiées pour JDB (CAF, Etat...) 808 K€
- FCTVA pour 550 K€
- Prévision de cessions de biens 342 K€

Stock de la dette



Comment se répartissent les 17.54 M€ du budget 2020 (fonctionnement et investissement)



Partie 2 – Les grands équilibres du budget



Section de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

10 377 930 €

dont:

7 175 700 €
d'impôts et taxes

1 729 330 €
dotations et
subventions

1 314 500 €
versement des
produits fabriqués

158 400 €
autres produits

Dépenses réelles de fonctionnement

7 892 338 €

dont:

1 910 313 €
charges courantes

5 239 800 €
charges personnel

167 655 €
charges financières

574 570 €
autres charges

CAF

2 485 592 €

Section d'investissement

CAF 2 485 592 €	Dépenses réelles d'Investissement 9 651 938 € dont :
Recettes réelles d'investissement 7 166 346 € dont :	
Emprunt 3 850 000 €	Dépenses d'équipement 9 002 438€
Excédent 2019 1 616 602 €	
Subventions 807 744 €	Remboursement d'emprunt 649 500 €
FCTVA 550 000€	
Cession 342 000€	

Principaux ratios

Informations financières obligatoires DGCL		BP 2019	BP 2020	communes de 10 à 20 000 hab*
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	790	773	1100
2	Produit des impositions directes / population	559	565	554
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 012	1016	1288
4	Dépenses d'équipement brut / population	430	882	324
5	Encours de dette au 31/12 / population	640	938	864
6	DGF / population	80	76	178
7	Dépenses de personnel / DRF	65,22%	66,39%	59,30%
8	Dépenses de fonct + remb capital / RRF	84,35%	82,31%	92,15%
9	Dépenses d'équipement brut / RRF	42,51%	86,75%	71,72%
10	Encours de dette au 31/12 / RRF	63,24%	92,33%	67,10%

*source DGCL - année 2018

Conclusion

- **Compte tenu du calendrier et de la situation sanitaire, le vote du Budget Primitif se fait cette année dans un contexte particulier. Le Budget devra donc être amendé par des décisions modificatives.**
- Pour autant, ce BP 2020 a été élaboré conformément au Débat d'Orientations Budgétaires et s'inscrit pleinement dans la prospective 2020-2024, **sans intégrer les impacts du Covid n'étant que partiellement connus à ce stade**
- Malgré les incertitudes (évolution de la TH) et les conséquences liées au passage à plus de 10 000 hab (baisse de dotations), ce BP se veut **volontariste. Il intègre les besoins liés au déploiement du projet enfance tout en garantissant le bon fonctionnement et la continuité de l'action des services.**